



## MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un temps pour vous, pour parler  
de vos envies et clarifier vos besoins.

Un espace pour parler formation,  
compétences et certifications  
professionnelles.

L'occasion d'évoquer la mobilité ou  
la reconversion professionnelle,  
la création/reprise d'entreprise.

Vous apporter des réponses à la diversité  
de vos besoins.

Co construire votre projet avec  
le conseiller qui vous accompagne tout  
au long de sa mise en œuvre.



## VENEZ NOUS RENCONTRER

Par téléphone, nos chargés d'information  
vous répondent au

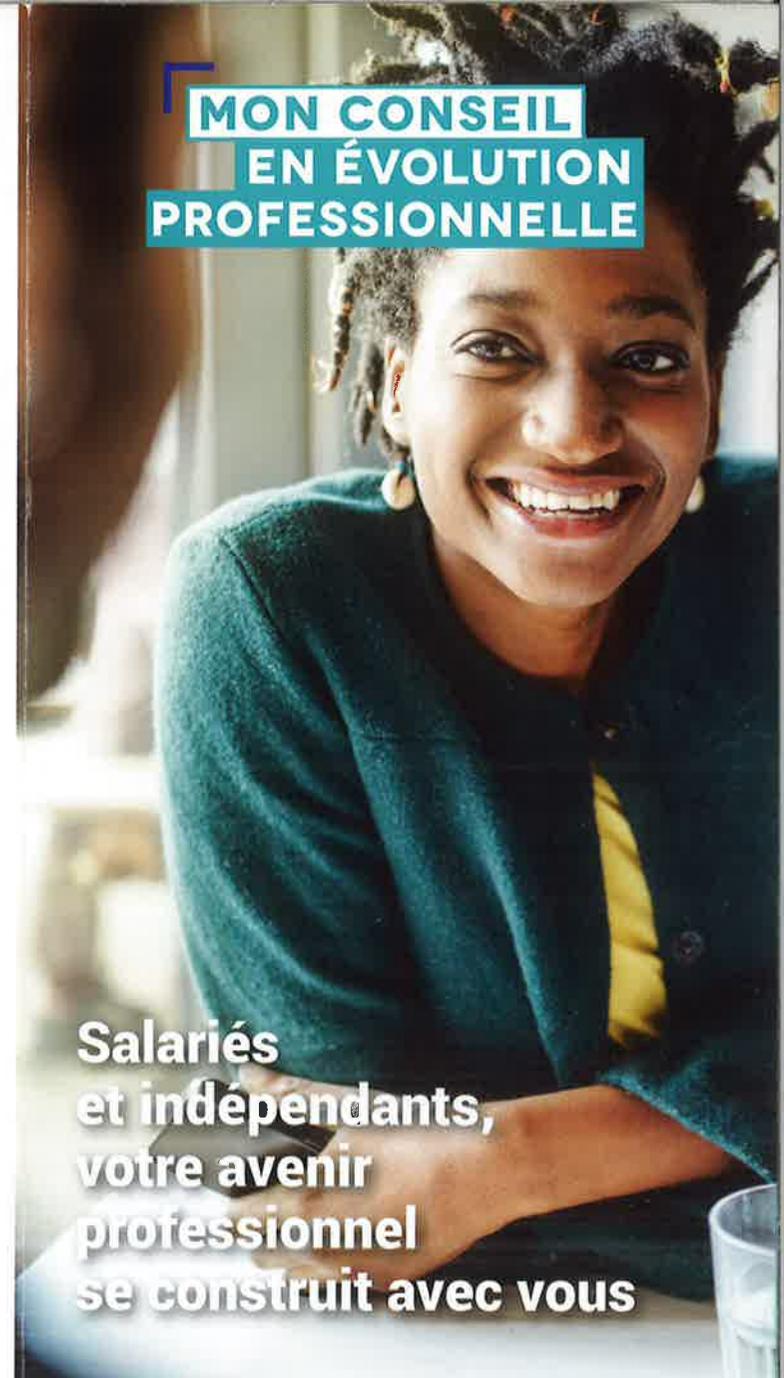
**05 90 05 06 07** numéro unique (non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

Le samedi de 9h à 12h

Sur notre site internet

[www.mon-cep.org/guadeloupe](http://www.mon-cep.org/guadeloupe)



## MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Salariés  
et indépendants,  
votre avenir  
professionnel  
se construit avec vous



## MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

### QUI SOMMES-NOUS ?

#### MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

a été créé en 2014 et rénové par la loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » ; il est organisé et financé par France Compétences pour les salariés du secteur privé et travailleurs indépendants.



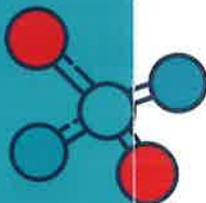
#### NOTRE MISSION : VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER

A chaque moment de votre vie, vous pouvez bénéficier du conseil en évolution professionnelle. Quelles que soient vos envies : faire le point, évoluer, vous former, changer de métier, ... Des conseillers à proximité pour vous aider !

#### NOTRE RÉSEAU

Les CIBC et leurs partenaires sont présents dans votre région. Retrouvez toutes les agences sur notre site internet. Il y a en aura toujours une proche de vous !

[www.mon-cep.org/guadeloupe](http://www.mon-cep.org/guadeloupe)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

# 57%

des actifs de 18 à 65 ans disent avoir un projet d'évolution professionnelle dans les 12 prochains mois. Et vous ?



### À QUI S'ADRESSE

#### MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ?

Vous êtes salarié ou indépendant... le service conseil en évolution professionnelle est pour vous !

## NOS ENGAGEMENTS

### GRATUITÉ

C'est un service **gratuit** !  
Vous n'avez rien à payer !



### CONFIDENTIALITÉ

Tous les échanges avec votre **conseiller en évolution professionnelle** sont **confidentiels**. Vous pouvez ainsi évoquer vos envies, vos besoins en toute confiance !

### PROXIMITÉ - RÉACTIVITÉ

Nos chargés d'information répondent à vos questions du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Nos conseillers assurent un accueil individualisé en adéquation avec vos disponibilités au plus proche de chez vous.

### ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Si vous le souhaitez, un accompagnement personnalisé sera mis en place. Vous travaillerez alors en coopération avec votre conseiller afin :

- d'élaborer ensemble votre projet d'évolution professionnelle,
- d'identifier les conditions de son déploiement (formation, développement de compétences, certification professionnelle...),
- de le mettre en œuvre.



### EXPERTISE

Nos conseillers disposent de l'expertise pour :

- vous apporter des réponses concrètes,
- identifier les prestations et outils utiles à votre accompagnement,
- mobiliser les services et les acteurs du territoire indispensables à la réalisation de votre projet.